

INFRASTRUCTURES

Tableau 1

Bilan 2002	Infrastructures visées 2005
<p>ARTS ET CULTURE <u>Théâtre</u> : pas d'infrastructure <u>Centres culturels</u> : 2 centres scolaires communautaires et 13 centres culturels</p>	<p>Un lieu théâtral permanent à Saskatoon. Espaces communautaires à Saskatoon et à Moose Jaw</p>
<p>COMMUNICATION <u>Radio communautaire</u> : pas d'infrastructure <u>Radio et télévision publiques</u> : Radio-Canada <u>Hebdomadaire</u> : L'Eau vive</p>	<p>Réseau de micros radios communautaires interreliées par satellite. Un choix adéquat de médias francophones. L'Eau vive est stable et de qualité permettant les communautés de se lire.</p>
<p>ÉCONOMIE <u>Organismes de services</u> : CCS, ACF, Guichet unique</p>	<p>Guichet unique situé dans 12 communautés.</p>
<p>ÉDUCATION <u>Gestion scolaire</u> : La Division scolaire francophone n° 310, 12 écoles fransaskoises, effectif environ 1000 2 garderies; 12 prématernelles <u>Collégial</u> : pas d'infrastructure <u>Universitaire</u> : Bac en éducation</p>	<p>Amener les francophones à utiliser les services éducatifs fransaskois. Garderies à Prince Albert et Gravelbourg. Accès à des services postsecondaires en français; Institut français en Saskatchewan</p>
<p>FOYER ET SPIRITUALITÉ <u>Paroisses</u> : CPFIS, paroisses francophones, bilingues et traditionnellement francophones</p>	<p>Les fidèles francophones ont accès à des services et des ressources en français.</p>
<p>POLITIQUE ET JURIDIQUE <u>Politique linguistique</u> : pas d'infrastructure</p>	<p>Politique d'appui linguistique provinciale au développement global de la communauté fransaskoise et en services juridiques.</p>
<p>SANTÉ <u>Services hospitaliers et santé communautaire</u> : pas d'infrastructure</p>	<p>Accès à des services de santé de qualité en français. Réseau provincial en santé. Services intégrés dans les écoles fransaskoises.</p>
<p>SPORTS ET LOISIRS <u>Activités sportives et de loisirs</u></p>	<p>Valorisation des activités physiques et sportives au sein de nos communautés.</p>

Graphique 4 : Évolution des Ententes Canada/communauté 1988 à 2004



Années pré-1988 : Création de la majorité des organismes locaux et provinciaux

1988 à 1993 : Organismes ont les moyens nécessaires pour développer leur programmation et leur capacité d'intervention communautaire.

1994 à 1998 : Organismes mis à risque; période de stress; progrès freiné

1999 à présent : Organismes n'ont plus les ressources nécessaires pour maximiser leurs forces. La communauté fransaskoise survit.

Pour arriver à une répartition des fonds de l'entente Canada-communauté qui vise le plus possible le renforcement des capacités communautaires, le Comité de gestion du Plan de développement global de la communauté fransaskoise a étudié toutes les demandes en fonction d'une réflexion et d'un processus stratégiques.

Tableau 2 : Demandes de Programmation 2002 – 2003

<i>SECTEUR</i>	<i>Coût total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Répartition</i>
Arts, Culture et Patrimoine	1 527 284\$	564 935\$	275 000\$
Communication	412 500\$	154 300\$	75 000\$
Économie	208 911\$	89 615\$	50 000\$
Éducation	301 925\$	180 325\$	115 000\$
Foyer et Spiritualité	00\$	00\$	00\$
Politique et Juridique	143 000\$	40 000\$	20 000\$
Santé	00\$	00\$	00\$
Sports et Loisirs	00\$	00\$	00\$
15 Organismes régionaux	2 049 492\$	1 358 085\$	718 300\$
ACF	1 876 649\$	334 000\$	334 000\$
TOTAL GLOBAL	6 519 761\$	2 721 260\$	1 587 300\$

Notes explicatives du Tableau 2 :

- a) Le coût total représente le montant déterminé par le demandeur comme étant la somme requise pour la mise en œuvre de la programmation prévue.
- b) Le montant demandé est la somme requise de l'entente Canada/communauté (coût total moins les contributions en nature et de l'organisme et autres sources de financement).
- c) La répartition est le montant accordé aux demandeurs tel que proposé par le Comité de gestion.
- d) Des 15 organismes régionaux qui ont fait demande, quatre ont reçu un financement dans la répartition du fonds de développement.
- e) La communauté francosaskoise a évolué de sorte que les organismes régionaux œuvrent au niveau de plusieurs secteurs d'intervention.
- f) L'ACF œuvre au niveau des huit secteurs d'intervention.

Le manque du minimum vital limite la capacité d'intervention communautaire de tous les organismes fransaskois. La communauté fransaskoise a besoin des ressources nécessaires afin :

1. D'AMENER LA POPULATION FRANSASKOISE À SE RÉAPPROPIER SA LANGUE ET SA CULTURE FRANÇAISE;
2. D'ASSURER LA RELÈVE ET FACILITER LE RECRUTEMENT;
3. BRISER L'ISOLEMENT DES COMMUNAUTÉS FRANSASKOISES;
4. D'ASSURER LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA COLLECTIVITÉ FRANSASKOISE;
5. D'OBTENIR DES INFRASTRUCTURES DANS LES HUIT SECTEURS D'INTERVENTION.

Les intervenants fransaskois font tout ce qu'ils peuvent pour faire avancer la communauté, mais sans le minimum vital en ressources humaines et financières, ils se trouvent dans l'impossibilité de faire autre que de la maintenir. Les ressources humaines des organismes fransaskois sont sous pression continue pour répondre aux besoins de leur clientèle et satisfaire les exigences du gouvernement fédéral. L'administration supplémentaire engendrée par les nouvelles orientations de Patrimoine canadien crée une tension dans la communauté, car les organismes seront évalués sur les résultats atteints.

Afin d'assurer son développement global, la communauté fransaskoise doit être en mesure d'offrir des services à ses membres dans les huit secteurs d'intervention qu'elle a identifiés comme étant prioritaires. Grâce à des partenariats avec certaines agences gouvernementales (ex. DÉO, Santé Canada, etc.), la communauté réalise un certain progrès dans quelques secteurs.

Les organismes fransaskois qui réussissent dans la négociation d'ententes avec ces agences le font à part égale et la valeur de leur contribution à l'ensemble du programme ou du projet est reconnue et appréciée par leurs partenaires.

Dans tout progrès que la communauté désire accomplir, l'appui de Patrimoine canadien et les ententes Canada-communauté demeurent toujours clef. Les fonds accordés à la communauté fransaskoise ne doivent pas être perçus comme étant un don mais plutôt un investissement dans son avenir. Les réussites des Fransaskoises et des Fransaskois deviennent symboles de la bienfaisance d'un gouvernement qui se préoccupe d'un peuple de langue officielle en milieu minoritaire. En effet, la communauté fransaskoise est le partenaire de Patrimoine canadien dans la validation et la valorisation de la dualité linguistique du pays.

Le processus de planification et de concertation, la compilation, validation et adoption du PDG et son suivi mettent en évidence la volonté des intervenants de la communauté fransaskoise de poursuivre le développement global de la population francophone de la Saskatchewan. Cette carte de route indique où la communauté souhaite se trouver d'ici trois ans. La concertation et la collaboration entre les intervenants fransaskois et l'appui continu et adéquat de ses partenaires à l'extérieur de la communauté sont essentiels à la réalisation de son trajet.

La communauté fransaskoise est déterminée. Elle arrivera à sa destination.

ANNEXE A : **GLOSSAIRE DES ACRONYMES**

ASSOCIATIONS RÉGIONALES FRANSASKOISES

ACFB	Association communautaire francophone de Bellegarde
ACFG	Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg
ACFR	Association canadienne française de Regina
ACFT	Association communautaire fransaskoise de la Trinité
ACFM	Association communautaire fransaskoise de Moose Jaw
AFZP	Association fransaskoise de Zenon Park
CCFD	Comité culturel fransaskois de Debden
FFS	Fédération des francophones de Saskatoon
SCFPA	Société canadienne française de Prince Albert
	Association culturelle de Bellevue
	Association des loisirs et centre culturel de North Battleford
	Centre fransaskois de Domremy
	Comité culturel Cœur-franc de St. Louis
	Comité culturel fransaskois de Duck Lake
	Les Auvergnois de Ponteix
	Les francophones de Talle de Saules

ASSOCIATIONS PROVINCIALES FRANSASKOISES

ACF	Assemblée communautaire fransaskoise	1912
AJEFS	Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan	1987
AJF	Association jeunesse fransaskoise	1977
APF	Association des parents fransaskois	1982
CCF	Conseil culturel fransaskois	1974
CCS	Conseil de la coopération de la Saskatchewan	1946
CPF	Coopérative des publications fransaskoises	1987
DSF	Division scolaire francophone	1993
FAF	Fédération des aînés fransaskois	1983
FPF	Fédération provinciale des Fransaskoises	1989
SEFFA	Service fransaskois de formation aux adultes	1986
SHS	Société historique de la Saskatchewan	1978
	Association des scouts du Canada – District de la Saskatchewan	1978
	Corporation du Collège Mathieu	1918
	La Troupe du Jour	1985
	Les Éditions de la nouvelle plume	1984

ASSOCIATIONS TOURISTIQUES FRANSASKOISES

TEN	Les Échos du Nord de la Saskatchewan
TFSS	Tourisme fransaskois du Sud de la Saskatchewan

COMITÉS FRANSASKOIS

CFEP	Comité fransaskois d'éducation postsecondaire
CLAS	Comité de liaison et d'actions en santé
CPFIS	Conseil pastoral francophone interdiocésain de la Saskatchewan Comité de stratégie politique Comité de gestion du Plan de développement global Comité des politiques et règlements Équipe santé fransaskoise

Autres comités de travail

Comité mixte de liaison sur les services en langue française
Sous-comité sur la Loi aux langues officielles

ASSOCIATIONS NATIONALES

ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
APF	Association de la presse francophone
ARC	Alliance des radios communautaires
BFCI	Bureau francophone de la coopération internationale
CNPP	Conseil national des présidents et présidentes
FAJEF	Fédération des associations de juristes d'expression française
FCCF	Fédération culturelle canadienne-française
FCFAC	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
FJCF	Fédération de la jeunesse canadienne-française
FNFCF	Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

PROGRAMMES ET PROJETS

PAC	Programme d'accès communautaire
RFECD	Réseau fransaskois d'éducation et de communication à distance
PICLO	Partenariat interministériel des communautés de langues officielles
PALO	Programme d'appui aux langues officielles

MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

BDC	Banque de développement du Canada
BTA	Bureau de technologie d'apprentissage
DEO	Diversification de l'économie de l'Ouest – Canada
DRHC	Développement des ressources humaines – Canada
OCAF	Office de coordination des affaires francophones
RDÉE	Regroupement de développement économique et d'employabilité
TPSGC	Travaux publics et services gouvernementaux Canada